

Chez Orange on déménage... à tout prix !

octobre 2021 – IN – IMMO

Même en période de pandémie... peut-être « grâce » à la pandémie, l'activité immobilière chez Orange est restée intense sur la période 2020-2021 : pas moins de **10 000 salariés** ont déménagé ou vont le faire. Mais sous couvert d'affirmer le rôle des sites physiques comme fédérateur du lien social et de la « reconstruction » des collectifs, c'est bien la rationalisation des lieux de travail, la concentration des personnels sur des sites plus denses, plus excentrés avec des conditions de travail dégradées (flex-office, clean-desk...) qui se met en place. Le plan d'économie Scale Up qui doit permettre 1Md€ d'économies nettes à l'horizon 2023, pilote désormais la politique immobilière d'Orange, avec 100M€ d'économie à réaliser dans le domaine. Les décisions prises sous le seul angle du gain financier à court terme sont contre-productives en matière d'efficacité opérationnelle à moyen et long terme. Entre le cash et le visage social qu'affiche Orange, les financiers ont-ils déjà gagné la partie ?

► Cash programme

Regroupements immobiliers, isolement des salariés...

Mise en place systématique d'espaces « dynamiques », de flex desk, déménagements permanents... au-delà des considérations d'ordre purement ergonomiques ou économiques, ces changements d'organisation de travail renvoient à une symbolique de désengagement.

Le résultat de cette politique immobilière est déjà connu : des grands sites mal placés, difficile d'accès, désertés par les équipes censées y trouver un meilleur confort de travail.

L'absence de bureau ou position de travail développe chez le personnel un sentiment de **non-appartenance à un collectif pérenne, un statut de visiteur temporaire** avec à la clé :

- ◆ L'éclatement des collectifs et l'isolement des salariés en demande ou en difficulté,
- ◆ L'augmentation de la charge mentale, et de nouvelles compétences managériales à acquérir : management à distance, gestion de conflits nouveaux, travail en bureau ouvert...
- ◆ Les tensions entre individus liées à l'auto-attribution des positions de travail, Avec les espaces dynamiques, chaque jour est une compétition, il faut en moyenne 10 minutes avant de s'installer à son poste de travail.
- ◆ L'apparition de troubles musculo-squelettiques liés à des positions de travail inadaptées,

... Regroupements immobiliers, économies à la clé !

Après les salaires, l'immobilier est le deuxième poste de dépenses pour l'entreprise (pour Orange SA 590 M€ en 2020). S'il est normal d'optimiser des postes de travail qui ne sont occupés qu'à 60 % du temps en moyenne (entre les déplacements à l'extérieur, les réunions, les absences pour maladies et les congés), Orange ne prévoit plus maintenant, selon les projets, les entités, qu'entre 6 à 8 positions de travail pour 10 salariés.

Il est loin le temps où Orange nous présentait la « **ville du quart d'heure** », (ville idéale où tous les services essentiels, y compris pour le travail avec des sites tiers lieux ou sites de coworking, sont à une distance d'un quart d'heure à pied ou en vélo), **comme un modèle à suivre pour permettre aux salariés de rapprocher leur lieu de travail de leur domicile...**

Économies obligent, Orange accélère les cessions de bâtiments dont elle est propriétaire même s'ils sont bien placés et stratégiques comme à Nedelec, et choisit l'implantation des nouveaux sites sans tenir compte des lieux d'habitation des salariés ni des transports ou de l'image d'Orange. Quant aux économies liées à la réduction des surfaces de bureaux et des frais connexes, elles se font aussi au détriment du pouvoir d'achat des salariés qui voient, eux, leurs dépenses de transports et de télétravail s'alourdir.

La politique immobilière d'Orange dit s'inscrire dans les orientations vertueuses telles que :

- « **rester un acteur de proximité** dans tous les territoires »,
→ Mais c'est l'exact opposé qui arrive, Orange disparaît des territoires
- Ou encore « **améliorer la satisfaction des salariés** en adaptant ses espaces aux besoins métiers tout en évoluant vers des surfaces dédiées à plus de collectif et de collaboratif, et poursuivant l'amélioration des conditions de travail dans les espaces au profit de la santé et du bien-être des salariés, »
→ Mais on ne pourra y parvenir sans un recensement correct des effectifs ni la définition par les personnels concernés des besoins métiers (tâches quotidiennes réalisées et pas seulement la fiche de poste ou le ressenti du Directeur ou de la RH)...
- Ou aussi « **développer une politique vertueuse d'usage de ses immeubles** pour l'efficacité économique du parc et la baisse de son empreinte carbone »...
→ Mais de la RSE invoquée à toutes les sauces ne reste que la recherche d'une efficacité économique... qui reste d'ailleurs à prouver !

► Marseille Newdelec ? Saint-Mauront le retour !

Après avoir renoncé en 2015 au regroupement des salariés sur le site de Saint-Mauront, Orange avait présenté courant 2018 un nouveau projet pour Marseille qui portait les nouvelles ambitions 2020 du groupe : **Newdelec**.

La CFE-CGC alertée par des rumeurs d'abandon du projet a interpellé la Direction Groupe le 24 août 2021

Orange France et la DOGSE pris la main dans le sac.

Les élus des CSEE concernés ont découvert l'abandon du projet initial en lisant notre courrier. Et quelques jours plus tard ils étaient tous convoqués pour la présentation des « modifications » du projet Marseille Newdelec.

Adieu Newdelec, le « vaisseau Amiral » d'Orange à Marseille... tout le monde à Saint-Mauront !

Aucune justification économique qui tienne la route pour cet abandon pur et simple d'un projet déjà bien avancé et qui avait du sens. Orange France semble préoccupée uniquement par la vente des « bijoux de famille » sans se préoccuper de l'héritage qu'il laissera.

**Il faudra plus qu'un stade de football « Orange Vélodrome »
pour préserver l'attractivité d'Orange à Marseille !**

► Le Nouveau Village : Paris s'endort.

Là encore la 1^{ère} tentative de réorganisation complète du site d'Orange Village (OV) en 2017 s'était terminée en « Nouvel étage ». Au final, seuls 3 étages sur la totalité des 5 bâtiments d'OV avaient été réaménagés... Plus aucune ambition par rapport à ce qui avait été proposé au départ.

Mais là aussi un plan d'économie est venu percuter le projet

La nouvelle version du projet en résumé c'est : Plus aucun service aux occupants :

- ◆ Les contrats de la crèche et de la salle de sport n'ont pas été renouvelés par Orange qui n'a pas pris la peine d'en informer les élus ou les salariés concernés. Et rien n'est prévu dans les futurs plans.
- ◆ La restauration collective si « chère » à la Direction d'Orange France se fait raboter au passage puisque le bail du bâtiment F qui l'abrite sera rendu. Et là encore rien n'est prévu dans les futurs plans.

On passe en Flex Desk toutes les positions de travail.

Il ne s'agit pas de « regrouper les collectifs pour créer des synergies » comme on tente de nous le vendre. Il s'agit de fermer un maximum de sites franciliens afin de récupérer du cash à court/moyen terme et de concentrer les effectifs sur Orange Village, quitte à faire déménager des équipes 3 fois dans l'année. On pourra toujours leur proposer du télétravail à temps plein ! Orange France sait le faire quand cela lui permet de faire passer la pilule de ce type de projets.

- ◆ Gains économiques du projet ?
Aucunes informations pour en faire la démonstration.
- ◆ Gains business du projet ?
Aucunes informations pour en faire la démonstration.
- ◆ Gains sur l'amélioration des conditions de travail des personnels ?
Ils sont priés de croire en la toute-puissance synergique du Flex desk. Et en contrepartie, ils pourront télétravailler, alors de quoi se plaignent-ils ?

Orange France disparaît peu à peu du paysage visuel Parisien.

Tous les sites sur Paris intra-muros ferment les uns après les autres au moment où les GAFAM et les grandes entreprises du CAC 40 amorcent le mouvement inverse en affirmant ou réaffirmant leur présence au cœur de la Capitale.

Abandonner l'image et les ambitions business d'Orange dans les 2 plus grandes villes de France c'est un très mauvais signal envoyé aux personnels et aux clients... sans parler des investisseurs...

La CFE-CGC Orange revendique

- Une politique immobilière qui rende attractifs les bassins d'emploi régionaux et qui embarque nos filiales ;
- Des espaces de travail à proximité des lieux d'habitation des salariés ; une relocalisation en province de certaines activités au plus proche des salariés ;
- Des espaces de travail adaptés aux besoins métiers des salariés ;
- Un abandon du flex desk systématique dans les projets immobiliers ;
- La négociation systématique de mesures d'accompagnement pour tout projet de déménagement, quel que soit le nombre de salariés concernés... Et la revalorisation de l'indemnité de télétravail...

Vos correspondants

Annie MARTIN - 06 75 95 35 37
François-Xavier BOUTIN - 06 72 75 22 32
Fatima HAMADI - 06 73 71 94 33
Ghislain VILLET - 06 85 82 88 60



cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFE-CGC

